





#### AVEC UMANENS, VOUS ÊTES CERTAINS DE BÉNÉFICIER...

- → d'une couverture conforme à votre CCN,
- d'un réseau de proximité,
- de garanties conformes au 100% santé,
- du bénéfice du haut degré de solidarité qui permet la prise en charge de la part salariale de la cotisation\*:
  - → des apprentis bénéficiaires d'un CDD de moins de 12 mois,
  - des salariés pour lesquels la cotisation représente au moins 10% de la rémunération brute,
- de la souscription et des services en ligne,
- → de garanties améliorées par rapport à votre CCN,
- → d'une structure de cotisations unique pour votre employeur, avec 4 niveaux de garanties (Socle, Option 1, 2 et 3),
- de garanties facultatives pour vous (couverture de vos ayants droit et souscription d'options).

# UN RÉGIME SUR-MESURE POUR VOUS

◆ Votre part salariale s'élève à 50% minimum du régime obligatoire souscrit par votre entreprise pour vous



#### \*Exemple régime général de la Sécurité sociale : part employeur (50%) d'une cotisation «salarié isolé», en euros (Valeur 2020).

#### Option pour vous

 Selon le régime collectif obligatoire mis en place par votre entreprise, vous pourrez souscrire une option facultative pour vous-mêmes et vos ayants droit.

#### Régime complémentaire Santé

(Choix de votre garantie obligatoire) :

- ◆ SOCLE : régime minimal
- ◆ OPTION 1 : régime avec du reste à charge sur certains postes
- → OPTION 2 : régime réduisant le reste à charge
- OPTION 3 : régime confort

A titre facultatif vous pouvez compléter votre couverture par la surcomplémentaire Renfort Umanens

# SURCOMPLÉMENTAIRE (Individuelle) COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (Mutuelle entreprise) SÉCURITÉ SOCIALE (Remboursement minimal) DÉPENSES ENGAGÉES Auprès d'un prestataire de santé (exemple: médecin généraliste)

#### Régime surcomplémentaire

Umanens met à disposition des salariés adhérents à ses contrats collectifs une surcomplémentaire permettant d'améliorer le régime complémentaire santé souscrit par l'employeur. Choisissez votre niveau en fonction de votre famille et de vos besoins :

- Renfort 1
- Renfort 2
- Renfort 3
- Renfort 4

<sup>\*</sup>Sous réserve des fonds disponibles alimentés par les 2% du HDS. Limité à un an.

) FRAIS D'HOSPITALISATION	SOCLE	OPTION 1 (Socie inclus)	OPTION 2 (Socle inclus)	OPTION 3 (Socle inclus)
Chirurgie - Hospitalisation		I	l	
Frais de séjour - Secteur conventionné	150% BR	150% BR	250% BR	450% BR
Honoraires OPTAM/OPTAM-CO Honoraires Hors OPTAM/OPTAM-CO	150% BR 130% BR	150% BR 130% BR	250% BR 200% BR	450% BR 200% BR
Forfait hospitalier (1)	Frais rééls	Frais rééls	Frais rééls	Frais rééls
Forfait actes lourds	100% du Forfait	100% du Forfait	100% du Forfait	100% du Forfait
Chambre particulière	1% PMSS / J	1,5% PMSS / J	2,5% PMSS / J	3,5% PMSS / J
Frais d'accompagnement d'un enfant de - de 16 ans	-	1% PMSS / J	2% PMSS / J	2% PMSS / J
Maternité : allocation forfaitaire (naissance ou adoption)	5% PMSS	10% PMSS	15% PMSS	20% PMSS
FRAIS MEDICAUX				
Consultations Généralistes OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	150% BR	150% BR	450% BR
Consultations Généralistes Hors OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	130% BR	130% BR	200% BR
Consultations Spécialistes OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	160% BR	200% BR	450% BR
Consultations Spécialistes Hors OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	140% BR	180% BR	200% BR
Analyses	100% BR	120% BR	150% BR	450% BR
Auxiliaires médicaux	100% BR	120% BR	150% BR	450% BR
Actes techniques médicaux (petite chirurgie) OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	150% BR	200% BR	450% BR
Actes techniques médicaux (petite chirurgie) Hors OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	130% BR	180% BR	200% BR
Radiologie OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	150% BR	200% BR	450% BR
Radiologie Hors OPTAM/OPTAM-CO Orthopédie et autres prothèses (2)	100% BR 100% BR	130% BR 150% BR	180% BR 200% BR	200% BR 200% BR
Transport remboursé par la S.S.	100% BR	150% BR	200% BR	250% BR
PHARMACIE				
Pharmacie (SMR important, faible et homéopathie)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments prescrits mais non remboursés par la S.S.	U 50 €/an/bénéficiaire	U 50 €/an/bénéficiaire	100 €/an/bénéficiaire	100 €/an/bénéficiai
DENTAIRE				
	Drice on charge intégrale	prograssiva da 2020 à 2021 de	use la limita des hanosaises lin	sites de facturation (IIIE)
Soins et prothèse 100% santé (3)			ins la limite des honoraires lin	,
Soins pris en charge par le RO ne relevant pas du dispositif 100% santé	100% BR 200% BR	150% BR	200% BR	450% BR
Orthodontie Remboursée par la S.S.		250% BR	300% BR	450% BR
Orthodontie Non Remboursée par la S.S.  Prothèses (panier libre et maîtrisé) (4)	100% BRR	150% BRR	200% BRR	300% BRR
Panier maitrisé	Drice on charge ident	ique à colle du papier libre d	ans la limite des honoraires li	mitas da fasturation
Panier libre	Filse ell charge identi	Actes remboursés pa		illites de lacturation
Inlays Core	TM + 50% BR	TM + 100% BR	TM + 150% BR	TM + 150% BR
Onlays-Inlays	100% BR	150% BR	200% BR	450% BR
Dents du sourire remboursées par la S.S. (5)	300% BR	375% BR	400% BR	450% BR
Dents de Journe remoursées par la S.S. (6)	300% BR	375% BR	400% BR	450% BR
Actes dentaires hors nomenclature : Implantologie (implant et pilier dentaire)	100% BR reconstituée pour piliers de bridge sur dent saine, par pilier	100 €/an/bénéficiaire	450 €/an/bénéficiaire	800 €/an/bénéficiai
Actes dentaires hors nomenclature : Parodontologie	-	100 €/an/bénéficiaire	200 €/an/bénéficiaire	
		100 c/dil/ belleticidire	200 C/dil/ Dell'ellellelle	400 €/an/hénéticiai
				400 €/an/bénéticiai
FRAIS OPTIQUE				
Equipement 100% santé - verre			nite du prix limite de vente (i	PLV)
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture	Prise	en chare intégrale dans la lir	nite du prix limite de vente (l	PLV)
Equipement 100% santé - verre	Prise Prise	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir	mite du prix limite de vente (l mite du prix limite de vente (l	PLV)
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée 5.5) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre	Prise Prise Voir grille optique Base conventionnelle	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2	PLV) PLV) Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée 5.5) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre	Prise Prise Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2	PLV) PLV)  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre Monture enfant du panier libre Verres panier libre	Prise Prise  Prise  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2	PLV)  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée 5.5) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre	Prise Prise  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base	PLV)  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  100 % BR
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre	Prise Prise  Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle  100 % BR	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2	PLV)  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  100 % BR
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)  Chirurgie réfractive (par œil/an/bénéficiaire)	Prise Prise  Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle  100 % BR	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 100 % BR	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 100 % BR 5% PMSS/an/bénéficiaire	PLV)  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)	Prise Prise Prise Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle 100 % BR 2% PMSS/an/bénéficiaire	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 100 % BR 3% PMSS/an/bénéficiaire	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 100 % BR 5% PMSS/an/bénéficiaire	PLV)  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici  25% PMSS/œil
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)  Chirurgie réfractive (par œil/an/bénéficiaire)	Prise Prise Prise Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle 100 % BR 2% PMSS/an/bénéficiaire	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 100 % BR 3% PMSS/an/bénéficiaire	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2  100 % BR  5% PMSS/an/bénéficiaire 25% PMSS/œil	PLV)  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici  25% PMSS/œil
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)  Chirurgie réfractive (par œil/an/bénéficiaire)  AIDE AUDITIVE  Equipement 100% santé  Equipement du panier libre (tous les 4 ans dans la limite du prix limite de vente	Prise Prise Prise  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  100 % BR  2% PMSS/an/bénéficiaire  -  Prise  100% BR + 200 €/an/béné-	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 100 % BR 3% PMSS/an/bénéficiaire 10% PMSS/œil en chare intégrale dans la lir 100% BR + 200 €/an/	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2  100 % BR  5% PMSS/an/bénéficiaire  25% PMSS/œil	PLV)  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici.  25% PMSS/œil
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)  Chirurgie réfractive (par œil/an/bénéficiaire)  AIDE AUDITIVE  Equipement 100% santé  Equipement du panier libre (tous les 4 ans dans la limite du prix limite de vente (PLV))	Prise Prise Prise  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  100 % BR  2% PMSS/an/bénéficiaire  -  Prise  100% BR + 200 €/an/béné-	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1 100 % BR 3% PMSS/an/bénéficiaire 10% PMSS/œil en chare intégrale dans la lir 100% BR + 200 €/an/	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2  100 % BR  5% PMSS/an/bénéficiaire  25% PMSS/œil	PLV)  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici  25% PMSS/œil
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)  Chirurgie réfractive (par œil/an/bénéficiaire)  AIDE AUDITIVE  Equipement 100% santé  Equipement 100% santé  Equipement du panier libre (tous les 4 ans dans la limite du prix limite de vente (PLV))  PRÉVENTION ET MÉDECINE DOUCES  Actes de prévention (tous les actes des contrats responsables)  Médecines douces reconnues comme praticiens par les annuaires professionnels (Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie, Acupuncture, Podologie, Diététique, Psyco-	Prise Prise Prise Prise Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle 100 % BR  2% PMSS/an/bénéficiaire - Prise 100% BR + 200 €/an/bénéficiaire 100% BR  50 €/séance/bénéficiaire (maximum 3 séances/an/	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  100 % BR  3% PMSS/an/bénéficiaire  10% PMSS/œil  en chare intégrale dans la lir 100% BR + 200 €/an/ bénéficiaire  100% BR	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2  100 % BR  5% PMSS/an/bénéficiaire  25% PMSS/œil  nite du prix limite de vente (i 100% BR + 300 €/an/ bénéficiaire  100% BR	PLV)  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici  25% PMSS/œil  PLV)  100% BR + 300 €/an/néficiaire
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)  Chirurgie réfractive (par œil/an/bénéficiaire)  AIDE AUDITIVE  Equipement 100% santé  Equipement 100% santé  Equipement du panier libre (tous les 4 ans dans la limite du prix limite de vente (PLV))  PRÉVENTION ET MÉDECINE DOUCES  Actes de prévention (tous les actes des contrats responsables)  Médecines douces reconnues comme praticiens par les annuaires professionnels (Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie, Acupuncture, Podologie, Diététique, Psycologie, Psychomotricité, Tabacologie)	Prise Prise Prise  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  Voir grille optique Base conventionnelle  100 % BR  2% PMSS/an/bénéficiaire  -  Prise  100% BR + 200 €/an/bénéficiaire  100% BR  50 €/séance/bénéficiaire	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  100 % BR  3% PMSS/an/bénéficiaire  10% PMSS/œil  en chare intégrale dans la lir 100% BR + 200 €/an/ bénéficiaire  100% BR	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2  100 % BR  5% PMSS/an/bénéficiaire  25% PMSS/œil  nite du prix limite de vente (i 100% BR + 300 €/an/bénéficiaire  100% BR  50 €/séance/bénéficiaire (maximum 4 séances/an/bénéficiaire)-	PLV)  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  Voir grille optique Ba conventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici  25% PMSS/œil  PLV)  100% BR + 300 €/an/néficiaire  100% BR
Equipement 100% santé - verre Equipement 100% santé - monture Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) 100% santé  Monture adulte du panierB48:B50 libre Monture adulte du panier libre  Monture enfant du panier libre  Verres panier libre  Prestation d'adaptation et d'appairage (remboursée S.S) panier libre  Lentilles prescrites remboursées ou non (y compris jetables)  Chirurgie réfractive (par œil/an/bénéficiaire)  AIDE AUDITIVE  Equipement 100% santé  Equipement 100% santé  Equipement du panier libre (tous les 4 ans dans la limite du prix limite de vente (PLV))  PRÉVENTION ET MÉDECINE DOUCES  Actes de prévention (tous les actes des contrats responsables)  Médecines douces reconnues comme praticiens par les annuaires professionnels (Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie, Acupuncture, Podologie, Diététique, Psyco-	Prise Prise Prise Prise Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle Voir grille optique Base conventionnelle 100 % BR  2% PMSS/an/bénéficiaire - Prise 100% BR + 200 €/an/bénéficiaire 100% BR  50 €/séance/bénéficiaire (maximum 3 séances/an/	en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir en chare intégrale dans la lir Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 1  100 % BR  3% PMSS/an/bénéficiaire  10% PMSS/œil  en chare intégrale dans la lir 100% BR + 200 €/an/ bénéficiaire  100% BR	nite du prix limite de vente (i nite du prix limite de vente (i Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2 Voir grille optique Base conventionnelle + OPTION 2  100 % BR  5% PMSS/an/bénéficiaire  25% PMSS/œil  nite du prix limite de vente (i 100% BR + 300 €/an/ bénéficiaire  100% BR	PLV)  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  Voir grille optique Baconventionnelle + OPTI  100 % BR  8% PMSS/an/bénéfici  25% PMSS/œil  PLV)  100% BR + 300 €/an/néficiaire

Le contrat est responsable selon la législation actuellement en vigueur. Sauf précision contraire, les prestations sont exprimées en pourcentage de la BR et elles les prestations indiquées incluent le remboursement de la Sécurité sociale. Pour les prestations exprimées en forfait, la Mutuelle rembourse le montant indiqué. (sauf prestations exprimées en euros). Lorsque le professionnel de santé ou l'établissement de santé n'est pas conventionné avec l'Assurance maladie, la base de remboursement est le Tarif d'Autorité (dont le montant est très inférieur aux tarifs de

sionnel de santé ou l'établissement de santé n'est pas conventionné avec l'Assurance maladie, la base de remboursement est le Tarif d'Autorité (dont le montant est très inférieur aux tarifs de remboursement pour les professionnels de santé ou les établissements conventionnés). Les prestations sont accordées dans la limite des frais engagés sur présentation de justificatifs et sous réserve de remboursement par le régime obligatoire, sauf stipulation contraire.

(i) Prévu à l'article L. 174-4 du Code de la Sécurité sociale, à l'exclusion du forfait journalier facturé par les établissements médico-sociaux visés à l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles. (ii) Produits et prestations inscrits à la liste prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale. Les audioprothèses ne sont pas remboursées au titre de ce poste mais au titre du poste «Aides auditive». (iii) Soins dentaires / Actes d'endodontie / Actes de prophylaxie bucco-dentaire / Parodontologie. (iii): Couronnes, bridges et inter de bridge / Couronnes sur implant / Prothèses dentaires amovibles ou fixe / Réparation sur prothèses. (ii) Dents n° 11 / 12 / 13 / 14 / 15 / 21 / 22 / 23 / 24 / 25 / 31 / 32 / 33 / 34 / 35 / 41 / 42 / 43 / 44 / 45.

(iii) Les des de remboursement est le Tarif d'Autorité (dont le montant est rés inférieur aux tarifs de remboursement par le régime obligatoire, sauf stipulation contraire.

BR : Base de Remboursement de la Sécurité sociale - FR : Frais Réels - OPTAM : Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM-CO : Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée, destinée aux médecins exerçant en Chirurgie et en Obstétrique - PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale - S.S. : Sécurité sociale - TM : Ticket Modérateur.



GRILLE OPTIQUE	CATÉGORIES	BASE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
TYPE DE VERRE		1 EQUIPEMENT 2V+1M	1 EQUIPEMENT 2V+1M	1 EQUIPEMENT 2V+1M	1 EQUIPEMENT 2V+1M
Verres simple foyer, sphériques					
sphère comprise entre -6 à +6	A	175,00€	260,00€	280,00€	320,00€
sphère hors zone - 6 à +6	С	225,00€	300,00€	320,00€	360,00€
Verres simple foyer, sphéro-cylindriques					
sphère comprise entre -6 et 0 et cylindre <= +4	A	195,00€	280,00€	300,00€	340,00€
sphère > 0 et sphère + cylindre <= +6	A	255,00€	340,00€	360,00€	400,00€
sphère comprise entre -6 et 0 et cylindre > +4	С	255,00€	340,00€	360,00€	400,00€
sphère < -6 et cylindre >= + 0,25	С	275,00€	320,00€	320,00€	360,00€
sphère > 0 et sphère + cylindre > +6	С	275,00€	340,00€	360,00€	400,00€
Verres multifocaux ou progressifs sphériques					
sphère comprise entre -4 à +4	С	315,00€	400,00€	480,00€	520,00€
sphère hors zone de-4 à + 4	F	355,00€	440,00€	520,00€	560,00€
Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques					
sphère comprise entre -8 et 0 et cylindre <= + 4	С	375,00€	460,00€	540,00€	580,00€
sphère > 0 et sphère + cylindre <= + 8	С	375,00€	460,00€	540,00€	580,00€
sphère est comprise entre -8 et 0 et cylindre > + 4	F	375,00€	460,00€	540,00€	580,00€
sphère < -8,00 et cylindre >= +0,25	F	455,00€	540,00€	620,00€	660,00€
sphère > 0 et sphère + cylindre > + 8	F	455,00€	540,00€	620,00€	660,00€
MONTURE PANIER LIBRE		1 MONTURE	1 MONTURE	1 MONTURE	1 MONTURE
Garantie		55€	100€	100€	100€

Catégorie ACF (équipement homogène) et BDE (équipement hétérogène) remboursement limité au plafond du contrat responsable.

Equipement homogène ACF (2 verres et une monture) 2020 :

CLASSE A /V SIMPLE / sphère -6 à +6 et cylindre inf ou égal à +4 : le remboursement maximal d'un équipement contrat responsable ne peut exceder 420€

CLASSE C / V COMPLEXE / V simple foyer hors zone -6 à +6 et cylindre sup +4 à verre multifocal ou progressif : le remboursement maximal d'un équipement contrat responsable

che peut exceder 700€

CLASSE F / V T COMPLEXE / V multifocal ou progressif spher cylindrique sphére hors zone - 8 + 8 : le remboursement maximal d'un équipement contrat responsable ne peut exceder 800€

CLASSE F / V T COMPLEXE / V multifocal ou progressif spher cylindrique sphére hors zone - 4 + 4 : le remboursement maximal d'un équipement contrat responsable ne peut exceder 800€

Equipement hétérogène BDE (2 verres et une monture) 2020 :

V Simple + V Complexe (A+C)

V Simple + V T Complexe (A+F)

V Complexe + V T Complexe (C+F)

V Complexe + V T Complexe (C+F)

V Complexe + V T Complexe (C+F)

E : le remboursement maximal d'un équipement contrat responsable ne peut exceder 610€

E : le remboursement maximal d'un équipement contrat responsable ne peut exceder 750€

Prise en charge limitée à un équipement optique (2 verres+1 monture) au terme d'une période minimale : de 2 ans, pour les adultes et pour les enfants de 16 ans et plus, de 1 an, pour les enfants de plus de 6 ans et de moins de 16 ans, de 6 mois, pour les enfants jusqu'à 6 ans en cas de mauvaise adaptation de la monture à la morphologie du visage de l'enfant entrainant une perte d'éfficacité du verre correcteur. Renouvellement anticipé de l'équipement possible notamment en cas d'évolution de la vue ou situations médicales particulières, tels que défini par arrêté.



#### En complément du régime général de la sécurité sociale hors 100% santé

# B Hospitalisation - Acte de chirurgie OPTAM (ex : appendicectomie) : dépense 650€

	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT RÉGIME COMPLÉMENTAIRE		RESTE À CHARGE
SOCLE	187,89€	93,95€		368,17€
OPTION 1	187,89€	93,95€		368,17€
OPTION 2	187,89€	291,84€		180,28€
OPTION 3	187,89€	462,11€		0,00€

# Chirurgie réfractive - Opération des 2 yeux : dépense 1800€

	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT RÉGIME COMPLÉMENTAIRE		RESTE À CHARGE	
SOCLE	0,00€		0,00€		1800,00€
OPTION 1	0,00€	678,40€			1121,60€
OPTION 2	0,00€	1688,50€			111,50€
OPTION 3	0,00€	1688,50€			111,50€

# Dentaire - Implant remboursé par la Sécurité sociale : dépense 900€

	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT RÉGIME COMPLÉMENTAIRE		RESTE À CHARGE		
SOCLE	295,53€	0,00€				604,47€
OPTION 1	295,53€	100,00€				504,47€
OPTION 2	295,53€		450,00€		154,47€	
OPTION 3	295,53€			800,00€		0€

<sup>\*</sup>Exemples donnés à titre indicatif, valeur non contractuelle. Les remboursements sont susceptibles d'évoluer selon les règles de remboursement de la Sécurité sociale.

#### **EXEMPLE DE REMBOURSEMENT SURCOMPLÉMENTAIRE UMANENS:**

# ® Hospitalisation - Acte de chirurgie OPTAM (ex : appendicectomie) : dépense 650€

	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE			Reste à charge (RAC*)	
SOCLE	187,89€	93,95€	93,95€			368,17€
REMBOURSEMENT RÉGIME COMPLÉMENTAIRE + SURCOMPLÉMENTAIRE Y COMPRIS SECURITÉ SOCIALE						
RENFORT 1	187,89€		507,31€			142,70€
RENFORT 2	187,89€		563,85€			86,33€
RENFORT 3	187,89€	620,04€		29,96€		
RENFORT 4	187,89€		620,04€			29,96€

# ⑤ Frais médicaux - Consultation spécialiste Hors OPTAM (ex: pédiatre) : dépense 60€

	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE			Reste à charge (RAC*)	
SOCLE	16,10€	8,40€			32,00€	
	REMBOURSEMENT RÉGIME COMPLÉMENTAIRE + SURCOMPLÉMENTAIRE Y COMPRIS SECURITÉ SOCIALE					
RENFORT 1	16,10€		39,10€		20,90€	
RENFORT 2	16,10€		46,00€			14,00€
RENFORT 3	16,10€	57,50€			2,50€	
RENFORT 4	16,10€		60,00€			0€

<sup>\*</sup> Exemples à titre illustratif, pour indiquer le fonctionnement d'une surcomplémentaire

#### CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR SOUSCRIRE UNE OPTION :



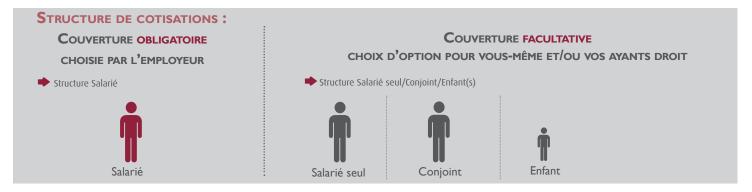
Vous pouvez choisir une option (1, 2 ou 3) selon vos besoins pour améliorer le niveau de garanties choisi par votre employeur.

# 2

Lorsque vous souscrivez une option, celle-ci est intégralement à votre charge.



Le choix d'option est applicable à vos ayants droit, s'ils sont affiliés.

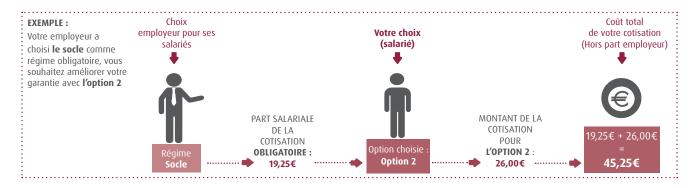




#### **COMPRENDRE VOS COTISATIONS POUR LES GARANTIES FACULTATIVES : EXEMPLES**

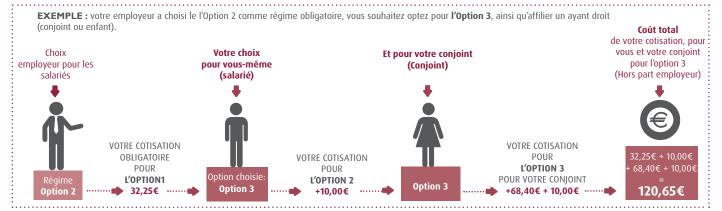
Si votre employeur a choisi de prendre le Socle avec **la cotisation salarié** pour l'entreprise, il vous est possible d'y ajouter pour vous et vos ayants droit l'option 1, 2 ou 3.

CHOIX 1 : SOCLE = RÉGIME OBLIGATOIRE				
Régime général	SOCLE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Salarié	Part salariale : 19,25€	+10,00€	+26,00€	+36,00€
+Conjoint	+42,40€	+10,00€	+26,00€	+36,00€
+Enfant (1)	+21,10€	+5,00€	+14,00€	+19,00€



Si votre employeur a choisi la cotisation salarié, il vous est possible d'y affilier vos ayants droit et d'améliorer votre protection.

CHOIX 3 : OPTION 2 = RÉGIME OBLIGATOIRE				
Régime général	OPTION 2	OPTION 3		
Salarié seul	Part salariale : 32,25€	+10,00€		
+Conjoint	+68,40€	+10,00€		
+Enfant <sup>(1)</sup>	+35,10€	+5,00€		



#### EXEMPLE POUR UN SALARIÉ (RÉGIME GÉNÉRAL)

Régime souscrit par l'entreprise : Régime collectif **Socle** 

Cotisation : 38,50€/2 = 19,25€ Part salariale : 19,25€

CHOIX 1 : SOCLE = RÉGIME OBLIGATOIRE				
Régime général	SOCLE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Salarié	Part salariale : 19,25€	+10,00€	+26,00€	+36,00€
+Conjoint	+42,40€	+10,00€	+26,00€	+36,00€
+Enfant (1)	+21,10€	+5,00€	+14,00€	+19,00€

		1		
CHOIX 2 : OPTION 1 = RÉGIME OBLIGATOIRE				
Régime général	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	
Salarié seul	Part salariale : 24,25€	+16,00€	+10,00€	
+Conjoint	+52,40€	+16,00€	+10,00€	
+Enfant (1)	+26,10€	+9,00€	+5,00€	

CHOIX 3 : OPTION 2 = RÉGIME OBLIGATOIRE					
Régime général	OPTION 2	OPTION 3			
Salarié seul	Part salariale : 32,25€	+10,00€			
+Conjoint	+68,40€	+10,00€			
+Enfant (1)	+35,10€	+5,00€			

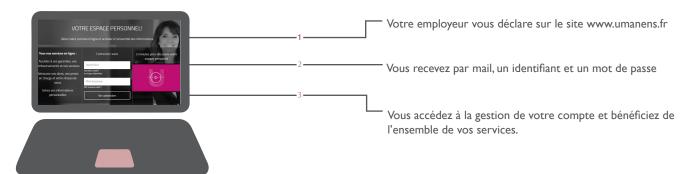
CHOIX 4 : OPTION 3 = RÉGIME OBLIGATOIRE	
Régime général	OPTION 3
Salarié seul	Part salariale: 37,25€
+Conjoint	+78,40€
+Enfant (1)	+40,10€

charge. Les cotisations pour vos ayants droit sont à ajouter au niveau de garanties choisi, et sont uniquement à votre charge. Le montant des cotisations exprimé en € est donné à titre indicatif en référence au PMSS 2020, il fait l'objet d'un arrondi opéré par le délégataire de gestion.



## **BON À SAVOIR**

#### COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE PERSONNEL?





### www.umanens.fr

#### TOUS NOS SERVICES EN LIGNE:

- Accédez à vos garanties, vos remboursements, vos services.
- Retrouvez vos devis, vos prises en charge.
- Gérez vos informations personnelles.



 $<sup>^{(1)}</sup>$  Enfant : Gratuité à compter du  $3^{\rm ème}$  enfant

Selon le régime obligatoire mis en place par votre employeur, vous pourrez choisir un niveau de garanties supérieur, le surplus de cotisation sera entièrement à votre

# **Umanens...**

# L'expérience mutuelle!

Nous avons la conviction que la proximité, la solidarité et l'écoute ont encore toutes leur place dans la mise en œuvre d'un régime Frais de Santé.

Mieux vous connaître, mieux vous comprendre pour mieux vous accompagner...Voilà ce qui anime nos équipes.

#### **Umanens c'est:**







#### ENSEIGNANT de l'ENSEIGNEMENT PRIVE

En complément du contrat collectif dédié aux salariés des OGEC de l'enseignement privé, et pour répondre aux

besoins de couverture santé des enseignants, Umanens vous invite à vous rapprocher de La Mutuelle Nationale de l'Enseignement Catholique (MNEC).

Cette dernière, fondée en 1968 à l'initiative des Enseignants de l'Enseignement Catholique, est aujourd'hui une section d'Identités Mutuelle mutuelle membre d'Umanens.

Elle bénéficie d'une expérience reconnue de plus de 40 ans dans le domaine de la complémentaire santé de l'enseignement catholique et a développé pour les Enseignants des offres individuelles spécifiques.

Contacter un conseiller : Quentin LOUIS JOSEPH

par téléphone au : 06 20 29 36 II

ou par email: qlouisjoseph@identites-mutuelle.com

### Accompagnement & Adhésion...

Rien de plus simple,

à vous de choisir la solution qui vous convient :



#### www.umanens.fr

Information, signature en ligne de votre contrat, accès à vos remboursements, demande de prise en charge, tout se fait en quelques clics...!



Contacter un conseiller

par téléphone : **09 69 32 96 10** 

ou par mail : contact@umanens.fr



#### Par courrier en nous retournant:

- Votre Bulletin/Demande d'Adhésion (adresse de correspondance figurant dans le document),

- Vos pièces justificatives.





